



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

accidents

Question écrite n° 6496

## Texte de la question

M. Jean-Louis Masson attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur le fait qu'il peut arriver qu'un véhicule agricole roulant sur une route départementale tourne à gauche pour entrer sur un chemin de terre. Lorsque le véhicule agricole a mis normalement son clignotant et lorsque, malgré cela, une voiture survient à l'arrière et veut doubler ce véhicule agricole, il souhaiterait qu'il lui indique qui est fautif en cas d'accident. Certaines compagnies d'assurances ont en effet tendance à partager la responsabilité et cela crée une incertitude pour les agriculteurs concernés, lesquels se demandent alors comment ils peuvent faire pour accéder à leurs champs.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean Louis Masson](#)

**Circonscription :** Moselle (3<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6496

**Rubrique :** Sécurité routière

**Ministère interrogé :** équipement et transports

**Ministère attributaire :** équipement et transports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 novembre 1997, page 4156

**Question retirée le :** 22 décembre 1997 (Fin de mandat)